

Via Fax 416-327-3679, E-mail Deborah.matthews@ontario.ca and Regular Mail

The Honourable Deborah Drake Matthews
Minister of Health and Long Term Care
10th Floor, Hepburn Block
80 Grosvenor Street
Toronto, Ontario
M7A 2C4

March 5, 2013

Dear Minister Matthews,

We are writing to you today in regard to the PSW Registry. As you know from past correspondence, CUPE did not agree with this initiative from the start. We warned that it would detract attention and resources away from more pressing concerns in healthcare and we feel it unfortunate that the government has gone ahead to create a mandatory Registry.

Nonetheless, on behalf of the many PSW's who belong to the Canadian Union of Public Employees (CUPE) Ontario and CUPE's Ontario Council of Hospital Unions (OCHU) and who will be affected by this project, we are reaching out to you today with some pressing concerns regarding implementation.

As you know, the Registry is expected to be mandatory for Home and Community Care as of April 1, 2013, a deadline which underscores the need to address the following unresolved issues.

- 1.) One section of the application asks you to identify if you have gaps in your work history and it is a mandatory section – this information is not relevant and should not be mandatory.
- 2.) It is unclear what the "removal process" for PSWs will be and whether or not it turns on there being a record of past criminal conviction.
- 3.) It remains unclear who is responsible for oversight and governance of the Registry and how is the structure being governed.

As you will appreciate these issues are of serious concern to the many PSW's who will be required to participate.

Minister, CUPE and OCHU members who are PSW's and Healthcare Aids (HCA's) work in hospitals, homecare and long term care in virtually every riding and every community in our province. They work hard and they care deeply about the services they provide.

On their behalf, we look forward to your timely response and we are sure that if we work together we will find a constructive solution.

Yours Sincerely,



Fred Hahn
President
CUPE Ontario



Michael Hurley
President
Ontario Council of Hospital Unions

Par télécopieur (416-327-3679), courriel (Deborah.matthews@ontario.ca) et courrier ordinaire

L'Honorable Deborah Drake Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
10^e Étage, Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 2C4

Le 5 mars 2013

Madame la ministre Matthews,

Nous vous écrivons aujourd'hui au sujet du Registre des préposés aux services de soutien à la personne. Comme vous le savez déjà, par l'envoi précédent de correspondance à ce sujet, le SCFP était en désaccord avec cette initiative dès le départ. Nous avons émis un avertissement que cela détournerait l'attention et les ressources des préoccupations plus urgentes dans les soins de santé et nous croyons qu'il est malheureux que le gouvernement soit allé de l'avant avec la création d'un registre obligatoire.

Néanmoins, au nom des nombreux préposés aux services de soutien à la personne qui sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) de l'Ontario et du Conseil des syndicats hospitaliers de l'Ontario (CSHO) du SCFP et qui seront touchés par ce projet, nous vous faisons part aujourd'hui de quelques préoccupations urgentes au sujet de sa mise en œuvre.

Comme vous le savez, il est prévu que le Registre sera obligatoire pour les soins à domicile et les soins communautaires à compter du 1^{er} avril 2013, une date limite qui souligne la nécessité de traiter des questions non résolues suivantes :

- 1) une section de la demande exige que la personne employée mentionne ses plages d'arrêts de travail dans ses antécédents professionnels, et c'est une section obligatoire – ces renseignements ne sont pas pertinents et ne devraient pas être obligatoires;
- 2) le « processus de retrait » pour les préposés aux services de soutien à la personne n'est pas clairement défini et on ne sait toujours pas s'il y aura ou non une section pour condamnation passée au criminel;
- 3) la responsabilité de la supervision et de la gouvernance du Registre demeure nébuleuse ainsi que la façon dont la structure est régie.

Comme vous le constaterez, ces préoccupations sont sérieuses pour les nombreux préposés aux services de soutien à la personne qui devront participer.

Madame la ministre, sachez que les membres du SCFP et du CSHO, qui sont des préposés aux services de soutien à la personne et des aides-soignantes et des aides-soignants, travaillent dans les hôpitaux, les soins à domicile et les soins de longue durée de presque chaque circonscription et chaque collectivité de notre province. Ces personnes travaillent fort et elles ont profondément à cœur les services qu'elles offrent.

En leur nom, nous attendons votre réponse rapide et nous sommes certains que si nous travaillons ensemble, nous trouverons une solution constructive.

Nous vous prions d'accepter, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le président du SCFP-Ontario,

Le président du Conseil des syndicats hospitaliers de l'Ontario,



Fred Hahn



Michael Hurley